

Publié par : juridique
 Date de dépôt : 02/09/2026
 Date de retrait : 02/11/2026



Département des Bouches-du-Rhône
 Métropole Aix-Marseille-Provence

AVIS DU MAIRE

AM/PS/ADSCM/MA

Le Mercredi 02 Septembre 2026

Monsieur le Maire de Venelles a l'honneur d'informer ses administrés que :

**LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira
 Le Mardi 08 Septembre 2026 à 18h30.**

Il se tiendra en salle des Mariages de l'Hôtel de ville – 13770 VENELLES

L'ORDRE DU JOUR en est :

INSTITUTION

1. APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL
2. CREATION D'UNE COMMISSION DE PREPARATION DU CONSEIL MUNICIPAL

MANAGEMENT ET GESTION DES RESSOURCES

FINANCES

3. APPROBATION DE LA CONVENTION DE FONDS DE CONCOURS AVEC LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE, DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE SOUTIEN A LA REFECTION ET A L'AMENAGEMENT DES EX-VOIES DEPARTEMENTALES CEDEES AUX COMMUNES ET DES VOIES ADJACENTES, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REAMENAGEMENT ET DE SECURISATION DE L'AVENUE DES GALAVARDS ET DE LA RUE DE LA FERRAGE (TRANCHE 1).
4. DEMANDE AUPRES DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE D'UN FONDS DE CONCOURS EXCEPTIONNEL.

Affiché aux portes de l'Hôtel de Ville le : 02/09/2026
 Fait pour servir et valoir ce que de droit,

**Le directeur général des services,
 Philippe SANMARTIN**

Arnaud MERCIER
 Maire de Venelles
 Conseiller départemental des Bouches-du-Rhône
 Conseiller métropolitain



Hôtel de ville - place Marius Trucy - 13770 VENELLES - 04 42 54 16 16

venelles.fr

